

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 18 (1956)
Heft: 10

Rubrik: Voilà comment je fais, moi!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

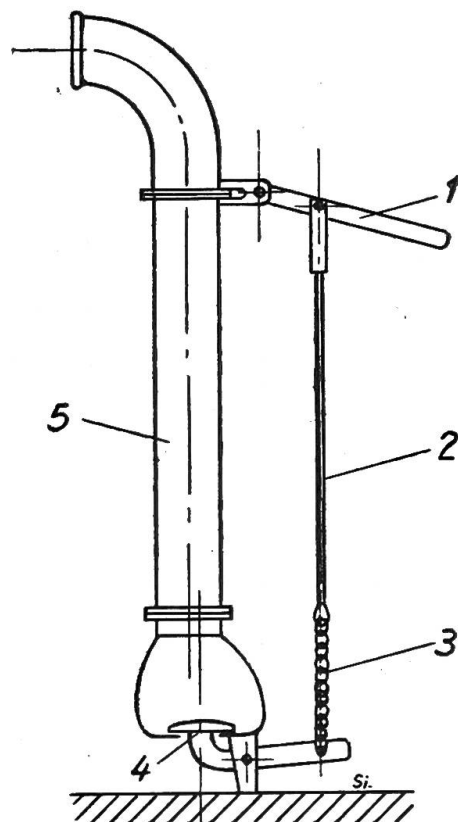
Voilà comment je fais, moi !

Remarque de la Rédaction. — Nous constatons avec plaisir le nombre croissant des communications qui sont envoyées pour cette rubrique et nous en remercions cordialement leurs auteurs. Nous prions ceux de nos lecteurs qui auraient trouvé un « système » ou un « truc » pratique — et ils doivent être nombreux — de nous le faire connaître sans tarder. Leurs collègues qui lisent le TRACTEUR seront heureux d'apprendre par l'intermédiaire de cette rubrique comment d'autres s'y prennent pour résoudre certains problèmes d'ordre pratique. — Si un article envoyé ne paraît pas tout de suite, que l'on veuille bien patienter, car chacun sera publié à son tour.

Etant donné que les communications reçues jusqu'à présent n'étaient pas signées de manière uniforme — ou même pas signées du tout —, nous avons simplement désigné leurs auteurs par des initiales (prénom, nom et lieu de domicile) et procéderons également ainsi à l'avenir. Ceux de nos collaborateurs qui désireraient voir leurs prénom, nom et lieu de domicile imprimés en toutes lettres sont priés de nous en informer chaque fois. — D'autre part, nous demandons à tous de bien vouloir indiquer les dimensions en rapport avec l'objet de leur communication (en m, cm, mm) toutes les fois que c'est utile et possible.

Amélioration à la pompe à purin

J'aimerais indiquer ici comment on peut simplifier le maniement d'une pompe à purin centrifuge d'ancien modèle. L'amélioration proposée se rapporte à l'ouverture et à la fermeture du clapet lors du remplissage de la tonne à purin. On sait que ce clapet, aménagé au bas du tuyau d'aspiration, à l'intérieur, s'ouvre vers le haut. Il est commandé par un levier et une tringle montés à l'extérieur du tuyau d'aspiration. J'ai raccourci la tringle de 20 cm et l'ai remplacée par une chaînette de longueur égale. Si l'on abaisse le levier, le clapet peut s'ouvrir et se fermer librement, maintenant. Son propre poids le fait se fermer de lui-même. Lors de la mise en marche du moteur, le clapet s'ouvre par suite de l'aspiration produite par la pompe. Lors de l'arrêt du moteur, il se referme automatiquement grâce à son propre poids et aussi en raison de la pression exercée par la colonne de purin. L'avantage présenté par ce système est qu'on n'a qu'à mettre le moteur en marche et à l'arrêter pendant le purinage. Il faut évidemment que le clapet et le joint soient en bon état. R. E., à A. (BE)



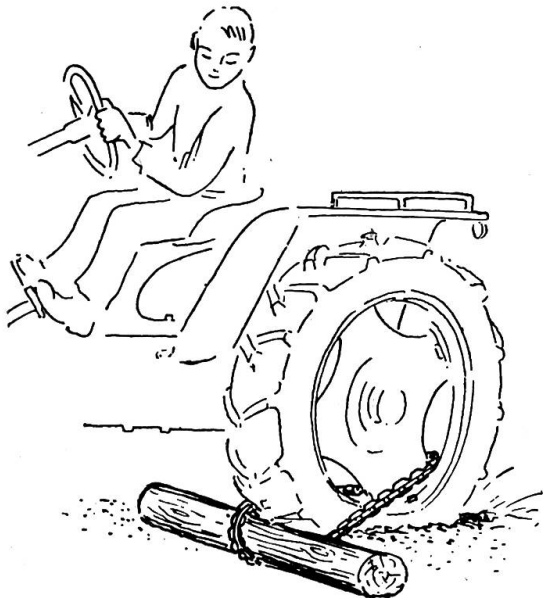
1 = levier pour ouvrir le clapet
5 = tuyau d'aspiration

2 = tringle

3 = chaînette

4 = clapet

Lorsque le tracteur est embourbé

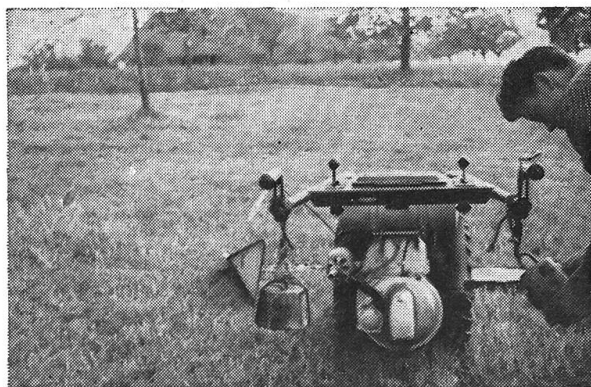


Quand cela m'arrivait, il ne me restait souvent rien d'autre à faire qu'à aller chercher un cric pour soulever le tracteur et glisser une planche sous la roue, ou bien demander un autre tracteur pour débourber le mien. Bien qu'il y ait déjà 15 ans que je travaille avec mon tracteur, ce n'est que l'année passée que l'idée m'est venue d'un moyen très simple qui permet au tracteur de se débourber lui-même. Pour cela, il suffit de placer un rondin devant la roue arrière enfoncée — ou bien devant les deux roues arrière — et de relier ce rondin au flasque de la roue de façon pas trop rigide. On engage ensuite la première vitesse en bloquant le différentiel, puis on fait avancer lentement la machine et le tracteur sort de sa cuvette en passant par-dessus le rondin. On veillera naturellement à s'arrêter à temps afin

que le rondin ne vienne pas se coincer entre le pneu et le garde-boue. Si le tracteur n'a pas de flasques ajourés, il est indiqué de faire souder des brides des deux côtés de la jante.

E. A., à O.

Dispositif andaineur confectionné par soi-même



Comme je lis toujours la rubrique «Voilà comment je fais, moi!» avec grand intérêt, j'aimerais aussi y aller une fois de mon petit article. Pour le dispositif indiqué ci-dessus, il faut procéder ainsi:

Prendre une vieille tôle d'environ 70 x 30 cm, y pratiquer deux trous afin de pouvoir adapter sa partie inférieure à deux boulons existants de la barre de coupe. Relier sa partie supérieure au fléau de la motofaucheuse à l'aide d'un fil de fer. Juste devant la roue gauche, adapter une autre tôle d'env. 26 x 17 cm au capot de la machine. Pour cela, faire trois trous dans la tôle, lesquels devront correspondre exactement avec trois boulons existant au capot.

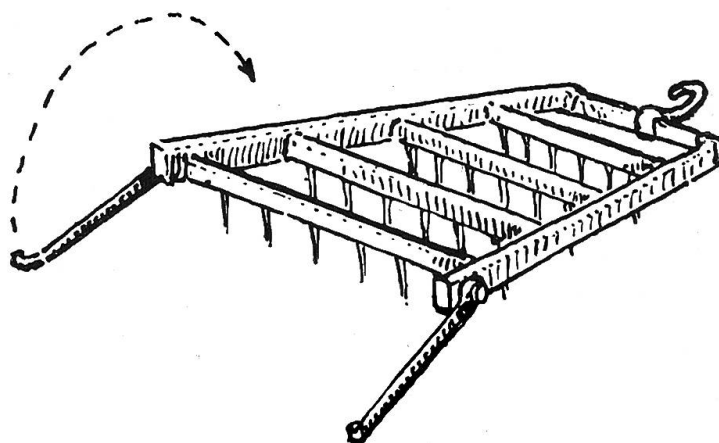
Le dispositif andaineur est prêt à fonctionner, maintenant. Même un jeune arrive à pousser sans grande peine le fourrage, de droite à gauche, avec une fourche.

H. B., à U. (BE)

Paysans propriétaires de tracteurs ! Réfléchissez que jamais vous ne gagnez autant à l'heure que lorsque vous procédez à l'entretien de vos machines !

Système pratique pour soulever les herse à traction animale

Toutes les fois que les herse lourdes doivent être soulevées par suite de bourrage provoqué par des herbes, des fânes de pommes de terre, etc., cela demande un effort pénible. Grâce au simple dispositif visible sur le croquis ci-contre, ce travail peut être considérablement allégé. Il suffit de fixer de façon mobile, à l'extrémité arrière des longerons de la herse, deux pièces de fer à bout coudé. Elles glissent sur le sol pendant le travail.



Sitôt qu'il devient nécessaire de soulever la herse, on rabat vers l'avant une de ces béquilles mobiles, ou bien les deux. Elles se plantent alors dans la terre et soulèvent la herse à la façon d'un levier pour reprendre ensuite leur position première. Le virage en fourrière se trouve grandement facilité si l'on rabat la béquille intérieure vers l'avant, laquelle fait alors fonction de pivot.

S. M.

Vient de paraître:

Carnet de contrôle des heures d'utilisation du tracteur

(Publication no 7 de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs)

Sert à noter en outre les réparations, les travaux à façon, les achats de machines, de carburants et de lubrifiants, et permet de faire les récapitulatifs annuels.

Format: 14,8 x 21 cm — 72 pages — **Prix: frs. 2.70** pour membres, **frs. 3.50** pour non-membres (frais de port inclus).

Ce carnet contient en outre, en supplément, un **tableau d'entretien** des tracteurs, de même qu'un **plan d'entretien**.

Pour les **commandes**, le plus simple est d'en verser le montant d'avance au compte de chèques postaux de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, à Brougg (VIII 32608 - Zurich). Prière d'indiquer au verso du coupon de droite du bulletin de versement: «Commande de la publication no 7». On évitera de coller un texte (p. ex. un extrait pris dans ce numéro) sur le coupon qui nous est destiné. A l'Office des chèques postaux, les coupons sont triés à la machine et la plus petite différence d'épaisseur peut provoquer de désagréables dérangements.